

PROCÈS-VERBAL DE LA

87^{ème} ASSEMBLEE DES DELEGUES SKI VALAIS

LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020 À 10H00

DANS LES BUREAUX DE SKI VALAIS À SION

Préambule : contexte pandémique

Ski Valais a organisé son Assemblée des Délégués et a imposé aux participants d'exercer leurs droits exclusivement par écrit selon l'Article 27 de l'Ordonnance 3 COVID-19.

Le Présidium a pris la décision de faire son Assemblée des Délégués de cette manière afin de respecter au mieux ses membres. Le Présidium s'est positionné dans un contexte légal et médical en mouvance avec des obligations qui changent.

Dans ce contexte particulier, nous avons essayé de faire au mieux pour vous présenter et vous relater la saison 2019/2020 de notre association. Tous les débats ne pouvant pas avoir lieu, nous avons tenté de mettre à votre disposition des documents utiles et de répondre à vos questions par retour de mail dans les meilleurs délais.

Article 27 de l'Ordonnance 3 COVID-19

La tenue des assemblées générales en cette période de pandémie a été réglée à l'Article 27 de l'Ordonnance 3 COVID-19, qui s'applique jusqu'au 13 septembre 2020. Aux termes de l'alinéa 2 de cette disposition, l'organisateur a été habilité à prendre cette décision durant toute la période visée à l'article 29 alinéa 3.

Ski Valais a notifié par écrit et publié sous forme électronique la convocation. Les documents utiles au vote ont été publiés sur le site Internet de Ski Valais:

- Comptes 2019/2020
- Budget 2020/2021
- Rapport de l'organe de contrôle
- Proposition de membre d'honneur
- Bilan de la direction 2019/2020
- Rapport Alpin - Style - Nordique
- Rapport du responsable des délégués techniques
- Rapport du responsable des chronométrages
- Press Book de la saison 2019/2020
- Stratégie 20/26 - 2.0
- Hommage à Mme Stéphanie Favre
- Epingle d'or (reporté à 2021 par Swiss Ski)
- Remerciements

L'Assemblée des Délégués de Ski Valais a lieu sans droit de participation physique des membres de l'association, y participent toutefois:

M. Beat Rieder, président ad intérim
M. Richard Stucky, vice-président Haut Valais
M. Patrice Morisod, vice-président Valais Central
M. Serge Albertini, vice-président démissionnaire Bas Valais
M. William Besse, candidat au poste de vice-président Bas Valais
M. Andreas John, Co-CEO
M. Didier Plaschy, Co-CEO
Mme Géraldine Biollaz, COO - procès-verbal

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée des Délégués
2. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée des Délégués
3. Rapport de l'organe de contrôle
4. Acceptation des comptes annuels par l'assemblée
5. Prise de décisions en rapport avec:
 - a. Election du Président de Ski Valais
 - b. Election de la vice-présidence Bas-Valais
6. Attribution de l'organisation de la prochaine Assemblée des Délégués
7. Divers

La réunion des délégués est présidée par le vice-président du Bas-Valais, région dans laquelle devait se tenir l'Assemblée, Monsieur Serge Albertini.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES ET CONTRÔLE DES PRÉSENCES

Le vice-président de la région du Bas Valais Serge Albertini accueille les participants et les remercie de leur présence à cette Assemblée particulière.

Le contrôle du vote électoral a été effectué et M. Etienne Glassey, scrutateur, transmet les résultats des votes au Présidium :

Bulletins de vote valables des ski-clubs : 53

Voix représentées : 181

Bulletin nul : 1 (seule la page 2 a été retournée)

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE DES DELEGUES

Le procès-verbal de la dernière Assemblée des Délégués est accepté avec une abstention et avec remerciements à son auteur.

3. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

M. Serge Albertini lit le rapport de l'organe de contrôle, ce mandat a été attribué à BDO pour deux ans lors de l'Assemblée des Délégués du 15 juin 2019.

4. ACCEPTATION DES COMPTES ANNUELS PAR L'ASSEMBLÉE

Monsieur Albertini informe le Présidium que les comptes de l'exercice 2019/2020 sont acceptés avec 4 abstentions.

Andreas John fait une lecture des comptes et explique les différences majeures sur les recettes et les dépenses par rapport à l'exercice précédent.

Le budget de l'exercice 2020/2021 a été présenté avec les comptes de l'exercice et mis à disposition des membres sur le site de Ski Valais.

Andreas John donne des explications concernant la stratégie Ski Valais 20/26.

La direction a pris le temps durant le confinement pour travailler sur la stratégie. Toute la famille Ski Valais a été invitée à participer à la mise à jour de la stratégie 2.0.

Ski Valais a une vision et souhaite promouvoir l'école de vie, l'innovation et l'esprit d'entreprise sur les quatre prochaines années.

Ski Valais souhaite construire l'avenir de l'alpin sur trois piliers étant donné que les entraînements sur les glaciers deviennent problématiques.

Ski Valais souhaite saisir d'autres opportunités d'entraînements pour l'été en se basant sur le tapis, le patin à glace et le pumptrack.

Ski Valais développe son secteur Nordique et le nouveau responsable, Fabien Bieri, a mis sur pied un concept afin de créer un vivier d'athlètes. Ski Valais a pour objectif de mettre en place deux CRP Nordique, un dans le Haut-Valais et l'autre dans le Bas-Valais.

Ski Valais remercie les délégués techniques et chronométreurs pour le travail effectué durant la saison dernière. Ski Valais encourage les clubs à faire la promotion pour la formation des délégués techniques et des chronométreurs.

5. PRISE DE DÉCISIONS EN RAPPORT AVEC

5A. ELECTION DE MONSIEUR BEAT RIEDER EN TANT QUE PRÉSIDENT DE SKI VALAIS

Monsieur le Conseiller aux Etats Beat Rieder est nommé à l'unanimité par les membres en qualité de Président de Ski Valais avec les applaudissements.

Monsieur Beat Rieder soutient Ski Valais car elle est la plus importante association sportive pour le Valais. L'athlète doit être au centre de l'attention à ses yeux.

Monsieur Beat Rieder souhaite organiser une rencontre avec les présidents des ski clubs le 23 novembre prochain.

5B. ELECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE BAS-VALAIS

Monsieur William Besse est nommé par les membres en qualité de vice-président de la région du Bas-Valais avec une abstention et les applaudissements.

Monsieur Besse remercie de l'accueillir au sein de Ski Valais. Il connaît par expérience Ski Valais et l'importance de la mise en place de structures professionnelles. La prolongation de la carrière des athlètes est importante car le potentiel après 16 ans est encore présent. Il précise que le travail paie à partir d'un certain âge. Il est motivé et persuadé de la mission de l'Association. L'athlète doit être mis au centre et la notion du plaisir doit revenir au premier plan.

6. ATTRIBUTION DE L'ORGANISATION DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE DES DELEGUES

Le ski-club Visperterminen s'est porté volontaire et sa candidature est acceptée à l'unanimité.

7. DIVERS

7A. Membre d'honneur Dr. Josef Zenhäusern, Bürchen

Le Présidium propose de décerner au Dr. Josef Zenhäusern le titre de membre d'honneur de Ski Valais. Cette proposition est acceptée avec une abstention.

7B. Information diverses

Le Présidium fait un hommage à Stéphanie Favre avec une minute de silence.

Monsieur Albertini relève son engagement durant de nombreuses années pour la promotion du Ski en Valais.

Swiss Ski a décidé de reporter la nomination de Yvonne Vogt et André Vogt à 2021 en raison de la non tenue de son Assemblée en présentiel.

Pour conclure, Monsieur Rieder remercie Monsieur Serge Albertini pour son travail durant ces années passées au sein de Ski Valais. Il lui souhaite plein succès pour la suite aussi bien au niveau professionnel que personnel. Il ajoute que Monsieur Albertini est toujours le bienvenu dans la famille Ski Valais. Serge Albertini remercie de manière officielle la famille Ski Valais.

L'Assemblée est levée à 11h10 et est suivie d'un repas.

SKI VALAIS

Pour Le Présidium

Serge Albertini

Sion, le 28 septembre/gb